



En exercice : 59
Présents : 53
Votants : 57

Séance du 06 juillet 2026

Le six juillet Deux Mille Vingt-Six à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 30 juin 2026, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVEILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAIZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES SAINT GAULT
RENAIZÉ

SAINT AIGNAN SUR ROË
SAINT ERBLON
SAINT MARTIN DU LIMET
SAINT MICHEL DE LA ROË
SAINT POIX
SAINT QUENTIN LES ANGES
SAINT SATURNIN DU LIMET
SENONNES
SIMPLÉ

TRIDON Fabrice, GEUSSELIN Stéphanie, titulaires
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
CLAEREBOUT Évelyne, CHAUVIN Maxime, titulaires
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
FRABOUL Yannick, suppléant
VALLÉE Jean-Luc, titulaire
TISON Hervé, titulaire
COUËFFÉ Dominique, titulaire
LANGOUËT Christophe, DOREAU Jean-Sébastien, MANCEAU Laurence, GAUMÉ Willy, BERTHOMÉ Anna, titulaires
BRETON Robert, titulaire
de GUÉBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, MAHIER Aurélie, LANVIERGE Quentin, RAGARU Edit, LAIRY Lionel, MÉVITE Anne, titulaires
/
GOHIER Odile, titulaire
/
BERSON Christian, titulaire
TESSIER Jean-Pierre, titulaire
GAROT Rémi, titulaire
/
JULIOT Thierry, titulaire
JOUFFLINEAU Chantal, BELOUARD Guillaume, titulaires
CHABOT Hervé, titulaire
MÉZIÈRES Hervé, titulaire
BAHIER Alain, titulaire
CHAMARET Richard, DAMOUR Anne-Marie, titulaires
BONNIER Stéphane, titulaire
RESTIF Vincent, titulaire
LEFÈVRE Laurent, ROGER-COUSIN Priscilla, GENDRY Hugues, titulaires
PELLUAU BIANCHI Alexandre, PROD'HOMME Tanguy, LE GUENNEC Aurélie, BALOCHE Dorinne, titulaires
GUILLET Vincent, titulaire
JONCHERAY Quentin, titulaire
BOURBON Aristide, titulaire
GILLES Pierrick, titulaire
BEUCHER Clément, titulaire
GUINEHEUX Dominique, titulaire
ROGER Steve, titulaire
POIRIER Bruno, titulaire
BARREAU Anthony, titulaire

Étaient excusés : BECQUET Vincent (Congrier), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), GOUPILLAT Daniel (Cuillé), BASLÉ Jérôme (Fontaine-Couverte), PELTIER Alexandra (St Aignan sur Roe)

Étaient absents : SORIEUX Vanessa (Brains-sur-les-Marches), CHADELAUD Gaétan (La Roe),

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

BECQUET Vincent a donné pouvoir à TISON Hervé
HINCELIN Marie-Noëlle a donné pouvoir à CLAEREBOUT Evelyne

PELTIER Alexandra a donné pouvoir à GUILLET Vincent
GOUPILLAT Daniel a donné pouvoir à CHAUVIN Maxime

Secrétaire de Séance : Élu **M. JULIOT Thierry**, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2026-06/167 : FINANCES

Séance du : 06 juillet 2026

OBJET 2026-06/167: FINANCES

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGET ANNEXE

M. Alexandre PELLUAU-BIANCHI, Vice-président en charge des Finances et de la Commande Publique, indique au conseil communautaire, que le vote des budgets primitifs pour l'exercice 2026 est intervenu lors de la séance du conseil communautaire du 09/02/2026.

Budget annexe EAU Régie (70020)

M. Alexandre PELLUAU-BIANCHI, expose au conseil communautaire, qu'il convient d'ajuster les crédits sur le budget annexe Eau régie :

- Des travaux d'aménagement des bureaux de Livré la Touche ont été inscrits au budget 2026 pour un montant de 70 000 € HT. Ce montant est insuffisant. Il faut compter 100 000 € HT de travaux. Cet écart s'explique par :

- Inexactitude des plans de récolement initiaux : l'estimation originelle s'appuyait sur les plans d'archives du bâtiment. Or, les relevés sur site et l'analyse approfondie par la maîtrise d'œuvre ont révélé des écarts significatifs entre ces plans et la réalité structurelle et technique de l'existant. Cette situation a imposé des adaptations techniques imprévues, notamment sur les lots de démolition, de gros œuvre et de reprise des réseaux.
- Inflation et volatilité du coût des matériaux : le secteur du BTP subit actuellement une forte hausse des prix sur de nombreuses matières premières (métaux pour la plomberie et l'électricité, isolants, bois, etc.). Les prix unitaires proposés par les artisans dans leurs DPGF reflètent cette réalité économique conjoncturelle, qui n'était pas prévisible au moment de la rédaction de la fiche projet initiale.
- Mise à niveau technique et réglementaire : pour garantir la pérennité de l'ouvrage et la sécurité des agents, le cahier des charges a dû intégrer des prestations supplémentaires indispensables qui n'avaient pas été provisionnées à l'origine (rajoute de prise RJ 45 évitant les switchs, ajout d'un hôte aspirante, volet roulant électrique etc).

- A ces travaux s'ajoutent des frais divers : AMO (9 000 € HT), mobilier (10 000 € HT) et imprévus (5 000 € HT)
- La location de modulaires pour 15 000 € HT

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré :

Présents : 53

Votants : 57 (par le jeu des pouvoirs)

À L'UNANIMITÉ (57 votants)

⇒ **APPROUVE** la décision modificative n°1 – Budget annexe Eau Régie (70020) comme suit :

Section de fonctionnement						
Chapitre	Compte	dépenses	BP 2026	Chapitre	compte	recettes
		Total dépenses BP	7 879 552,41 €			Total recettes BP
						7 879 552,41 €
011	0135	Location mobilière	15 000,00 €			
67	676	Autres charges exceptionnelles	-69 000,00 €			
023	023	Virement à la section d'investissement	54 000,00 €			
		Total DM n°1	0,00 €			Total DM n°1
		total dépenses	7 879 552,41 €			total recettes
						7 879 552,41 €

Section d'investissement						
Chapitre	compte	dépenses	BP 2026	Chapitre	compte	recettes
		Total dépenses BP	2 035 031,06 €			Total recettes BP
						2 035 031,06 €
23	2313	Travaux hors opération	-70 000,00 €			
23	2313	105 Bureaux Livré la Touche	124 000,00 €	021	021	Virement de la section de fonctionnement
						54 000,00 €
		Total DM n°1	54 000,00 €			Total DM n°1
		total dépenses	2 089 031,06 €			total recettes
						2 089 031,06 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20260710-DELIB202606167-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/07/2026

Affichage : 16/07/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 10 juillet 2026

Pour extrait conforme,
Le Président,

Christophe LANGOUËT

Le secrétaire de séance,



Thierry JULIOT